

MÉMENTO DES MARCHÉS PUBLICS ET DES P.P.P. 2018

Tome 1 : Commentaire

Patrick THIEL
Avocat au barreau de Bruxelles

www.equal-partners.eu

Le *Mémento* tient compte des modifications réglementaires jusqu'au
30 octobre 2017.

Dix-septième édition revue et augmentée.

ISBN 978-94-03-00136-4
D/2017/2664/424
BP/MEMAP-PI17001

Editeur responsable : Hans Suijkerbuijk

Waterloo Office Park
Drève Richelle 161 L
1410 Waterloo
Tél. : 015 78 76 00
client.BE@wolterskluwer.com
www.wolterskluwer.be

© 2017 Wolters Kluwer Belgium SA

Hormis les exceptions explicitement fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

Table des matières

NOUVEAUTÉS DU MILLÉSIME	3
TABLE DES MATIÈRES	5
GLOSSAIRE & INDEX	35
SITES WEB, CODES, LIVRES ET REVUES	83
ABRÉVIATIONS	87
TITRE 1^{ER} : LES MARCHÉS PUBLICS	89
CHAPITRE 1. INTRODUCTION	89
<i>Section 1. Un marché public, c'est quoi ?</i>	89
<i>Section 2. Le contexte historique et juridique</i>	90
§ 1. Principales modifications apportées par la réglementation 2016 et rappel de ses antécédents	90
§ 2. Impact européen	94
A. Les diverses transpositions	94
B. Nature de la directive	97
C. Impact des directives pour les commandes inférieures au seuil de publicité européenne	98
§ 3. Autres influences	99
<i>Section 3. Égalité, transparence, concurrence et autres principes généraux</i>	103
§ 1. Introduction	103
§ 2. Égalité et proportionnalité	103
§ 3. Transparence	105
§ 4. Concurrence	108
§ 5. Mesures portant atteinte aux trois principes précités	109
§ 6. Confidentialité	111
§ 7. Autres principes généraux du droit	112
<i>Section 4. Répartition des compétences au sein de l'État fédéral belge</i>	113
CHAPITRE 2. LES PERSONNES CONCERNÉES	117
<i>Section 1. Les pouvoirs adjudicateurs</i>	120
§ 1. Les pouvoirs adjudicateurs « classiques »	120

§ 2. Les organismes de droit public ou d'intérêt public	122
A. Principes	122
B. La satisfaction d'un besoin d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial	124
1. Introduction	124
2. La notion d'intérêt général	124
3. Le caractère autre qu'industriel ou commercial de la mission d'intérêt général	127
C. Le contrôle	132
D. Le financement majoritaire	133
§ 3. Personnes de droit privé subventionnées	137
§ 4. Considérations sur les écoles et les hôpitaux	138
<i>Section 2. Les entreprises publiques</i>	139
<i>Section 3. Les entités adjudicatrices</i>	142
<i>Section 4. Le contractant est un opérateur économique</i>	143
§ 1. Notion d'opérateur économique	143
§ 2. L'offre déposée par une personne publique	145
A. Introduction	145
B. La théorie de la substitution	146
C. Questions de concurrence	149
CHAPITRE 3. LE MARCHÉ PUBLIC EST UN CONTRAT	151
<i>Section 1. Introduction</i>	151
<i>Section 2. Un acte administratif unilatéral édictant des obligations à la seule charge de l'attributaire</i>	152
<i>Section 3. L'exercice d'une compétence découlant d'une disposition légale ou décréétale</i>	153
<i>Section 4. Le contrat de société</i>	154
<i>Section 5. Les éléments qui composent le « contrat » ne sont pas limités à un seul instrumentum</i>	154
<i>Section 6. Moment où les conditions doivent être appréciées</i>	155
CHAPITRE 4. CAS OÙ LA RÉGLEMENTATION NE S'APPLIQUE PAS	157
<i>Section 1. Les services exclus</i>	157
<i>Section 2. Le « in house »</i>	160
§ 1. Introduction	160
§ 2. Les conditions pour mettre en œuvre l'exception	164
A. Le contrôle analogue	164
1. Le degré du contrôle	164
2. La nature du contrôle : un contrôle analogue, mais pas identique	166
3. Le champ d'activité et la vocation de marché	167
B. L'essentiel des activités de la filiale	170
1. Les activités concernées	171
2. Quatre-vingt pour cent minimum	172
3. Considérations historiques	173
C. Le capital de la filiale et la présence de privé	175

1. Capital entièrement public	176
2. Présence de privé	178
3. Évolution du capital en cours d'exécution de la mission	182
§ 3. Le in house vertical descendant	185
A. Simple	185
B. En cascade	186
C. Conjoint	187
1. La composition des organes	188
2. Le contrôle	189
3. Les activités de la filiale	191
4. La convergence d'intérêts	191
§ 4. Le in house vertical ascendant, simple ou conjoint	192
§ 5. Le in house entre « filiales »	193
<i>Section 3. La coopération publique</i>	196
§ 1. Régime légal	196
§ 2. Approche historique	200
<i>Section 4. Droits exclusifs ou spéciaux</i>	202
<i>Section 5. Marchés internationaux</i>	210
<i>Section 6. Marchés militaires ou de sécurité</i>	212
<i>Section 7. Autres exceptions</i>	215
§ 1. Télécommunications	215
§ 2. Marchés relevant des secteurs spéciaux	215
§ 3. Marchés de services	216
CHAPITRE 5. L'OBJET DE LA COMMANDE	217
<i>Introduction</i>	217
§ 1. Définition de l'objet	217
§ 2. Régime de propriété	218
§ 3. Pluralité d'objets	219
§ 4. Vocabulaire commun	222
<i>Section 1. Les marchés de travaux</i>	224
§ 1. Principes	224
§ 2. Les charges d'urbanisme	234
§ 3. Les conventions d'aménagement	235
<i>Section 2. Les marchés de fournitures</i>	237
<i>Section 3. Les marchés de services</i>	239
Introduction	242
§ 1. Services juridiques	245
A. Introduction	245
B. Les avocats	246
1. Introduction	247
2. Le contentieux et le précontentieux	249
3. Les autres services, hors contentieux et précontentieux	253
4. Récapitulatif du régime applicable aux avocats	254
i. Contentieux et précontentieux	254
ii. Autres services juridiques	255

C. Les huissiers	258
1. Introduction	258
2. Services réservés aux huissiers tels que la citation en justice, la signification et la saisie	258
i. Identification des services	258
ii. Non-application des règles de commande publique	260
3. Services non réservés aux huissiers	260
4. Synthèse pour les huissiers	262
§ 2. Les services d'assurance	263
A. Introduction	264
1. Réglementations applicables	264
2. Courtier assistant à la rédaction d'un cahier spécial des charges	266
B. Détermination de la valeur du marché	267
C. Modes de passation	267
D. Particularités du cahier des charges	270
E. Variantes et options	271
F. Durée et reconduction du contrat	272
G. Résiliation du contrat	274
H. Disparition d'un membre d'un groupement d'assureurs	276
§ 3. Les services sociaux et sanitaires	277
§ 5. Les réviseurs	279
CHAPITRE 6. L'ESTIMATION DU MONTANT DU MARCHÉ	283
<i>Section 1. Principes</i>	284
<i>Section 2. Scission de marché</i>	286
<i>Section 3. Calcul pour les marchés de travaux</i>	288
§ 1. Règles de base	288
§ 2. La notion d'ouvrage	288
<i>Section 4. Calcul pour les marchés de fournitures</i>	290
<i>Section 5. Calcul pour les marchés de services</i>	291
<i>Section 6. La dépense à approuver</i>	292
CHAPITRE 7. LA PUBLICITÉ	295
<i>Section 1. Principes</i>	296
<i>Section 2. Les seuils et les lieux de publication officiels</i>	298
<i>Section 3. Publicité européenne</i>	300
§ 1. Principes	300
§ 2. Avis de préinformation	300
§ 3. Avis de marché	301
§ 4. Avis de concours de projets	303
§ 5. Avis d'attribution de marché	304
§ 6. Avis de résultat de concours de projet	305
§ 7. Procès-verbal de marché passé	305
§ 8. Marchés de services relevant de l'annexe II B et présentant un intérêt transfrontalier certain	306

<i>Section 4. Publicité belge</i>	308
<i>Section 5. Autres avis</i>	309
<i>Section 6. Les publications officielles</i>	310
<i>Section 7. Délais pour les demandes de participation ou la remise des offres</i>	310
<i>Section 8. Les marchés sans publicité</i>	312
<i>Section 9. Traités internationaux</i>	314
§ 1. Principe de l'exclusion des opérateurs hors Union européenne	314
§ 2. Accord AMP et Accords sur l'Espace économique européen	316
CHAPITRE 8. LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ ET LA SÉLECTION QUALITATIVE	317
<i>Section 1. Introduction</i>	318
<i>Section 2. Droit d'accès</i>	321
§ 1. Principes	321
§ 2. Exclusion obligatoire	323
A. Opérateur économique tiers à l'Union européenne	323
B. Participation à une organisation criminelle, corruption, fraude et blanchiment de capitaux	323
C. Observations particulières pour les marchés de travaux	325
§ 3. Exclusion facultative	326
A. Principes	327
B. Faillite et situation assimilée	328
C. Condamnation affectant la moralité professionnelle	329
D. Faute professionnelle grave	331
E. Cotisations sociales	333
F. Obligations fiscales	337
G. Fausses déclarations	338
§ 4. Mode de preuve admissible en ce qui concerne les causes d'exclusion	338
A. Identification des preuves	338
B. Déclaration sur l'honneur	338
§ 5. Interdiction relative aux études et marchés antérieurs	339
§ 6. Personnalité physique ou morale : indifférence de la question	341
<i>Section 3. Sélection qualitative</i>	342
§ 1. Capacité financière et économique	342
§ 2. Capacité technique	344
A. Introduction	344
B. En travaux et fournitures	345
C. En travaux	346
1. Régime de base	346
2. Agréation	347
D. En fournitures	347
E. En services	348

§ 3. Registres professionnels ou de commerce	349
§ 4. Garanties de qualité	349
§ 5. Garanties environnementales	350
§ 6. Inscription à des listes officielles	351
A. Introduction	351
B. Spécificités liées aux marchés de travaux	351
1. L'agrégation	351
2. L'enregistrement	361
§ 7. Souplesse pour les marchés dont la valeur est inférieure aux seuils de publicité européenne	361
<i>Section 4. La définition des critères par le pouvoir adjudicateur</i>	361
§ 1. Choix des critères retenus et définition des seuils à atteindre	362
A. Le choix des critères	362
B. Identification des seuils	363
§ 2. Pondération des critères de sélection	365
§ 3. Méthode d'évaluation des critères de sélection	367
<i>Section 5. Dispositions communes</i>	368
§ 1. Nombre minimum de candidats	368
§ 2. Faculté d'information par le pouvoir adjudicateur	369
§ 3. Preuve à apporter par le candidat et appartenance des références invoquées	370
§ 4. Cas dans lesquels le candidat ne doit pas verser les documents	372
A. Telemarc (ex Digiflow)	372
B. Procédure antérieure	373
§ 5. Spécificité des marchés à lot	373
§ 6. Demande de renseignement par le pouvoir adjudicateur	374
§ 7. Candidatures « repêchées » et négociées avec publicité	379
§ 8. Réappréciation de la sélection au stade de la décision d'attribution	380
§ 9. Réserve des marchés pour les ateliers protégés et les entreprises d'économie sociale	381
§ 10. Réserve de marché à une profession déterminée	381
§ 11. Liste de candidats présélectionnés	381
§ 12. Système de qualification	382
<i>Section 6. La décision relative à l'accès et la sélection</i>	383
<i>Section 7. Spécificités liées à la procédure négociée sans publicité</i>	385
CHAPITRE 9. LA PROCÉDURE OUVERTE OU RESTREINTE	387
<i>Section 1. Types de procédure</i>	387
<i>Section 2. Procédure ouverte & procédure restreinte</i>	388
§ 1. Procédure ouverte	390
§ 2. Procédure restreinte	391
CHAPITRE 10. LES PROCÉDURES PERMETTANT LA NÉGOCIATION	395
<i>Section 1. Éléments déclencheurs des procédures permettant la négociation</i>	402

§ 1. Absence de solution immédiatement disponible	402
§ 2. Solution innovantes	403
§ 3. Nécessité de négociier	403
§ 4. Spécifications techniques insuffisamment précises	404
§ 5. Marché réservé	405
§ 6. Offres irrégulières ou prix inacceptables	405
A. Notion d'offre irrégulière ou inacceptable	405
B. Conséquence sur la remise en concurrence	407
C. Considérations historiques	408
§ 7. Valeur du marché	409
A. Concurrentielle	411
B. Négociée directe	411
C. Procédure négociée sans publicité	412
D. Marché de faible montant	413
§ 8. Urgence impérieuse	413
§ 9. Absence de demande de participation ou d'offres appropriées	415
§ 10. Motif artistique, technique ou exclusivité	416
A. Principe	416
B. Considérations historiques	417
§ 11. Répétition de travaux ou services similaires	419
§ 12. Fournitures ou services – Conditions particulièrement avantageuses telles que la faillite ou la cessation d'activités	420
§ 13. Fournitures à des fins de recherche	421
§ 14. Fournitures complémentaires	422
§ 15. Fournitures – Bourse de matières premières	423
§ 16. Services en suite d'un concours	423
§ 17. Fournitures – Achat d'opportunité	424
<i>Section 2. Concurrentielle et négociée directe : spécificités</i>	424
§ 1. Droit de participation dans la procédure concurrentielle	424
§ 2. Droit de déposer offre dans les procédures concurrentielle et négociée directe	425
A. Procédure concurrentielle	425
B. Procédure négociée directe	425
§ 3. Négociations	426
A. Objet de la négociation	426
B. Principe d'égalité	427
C. Phases et technique de l'entonnoir	428
D. BAFO	428
E. Modalités complémentaires	429
§ 4. Spécificités de la procédure concurrentielle	430
A. À propos des éléments déclencheurs	430
B. À propos des documents du marché et délai de réception des offres	431
§ 5. Disparition de certains éléments déclencheurs de l'ancienne procédure négociée avec publicité	431
<i>Section 3. Négociée sans publication préalable : spécificités</i>	432
§ 1. Caractère très limitatif des éléments déclencheurs	432

§ 2. Disparition de certains éléments déclencheurs d'une négociée sans publicité	433
§ 3. Objet de la négociation	433
§ 4. Spécificités des marchés sous les seuils de publicité européenne – Sélection	434
§ 5. Spécificité des critères d'attribution	434
§ 6. Modalités complémentaires	435
<i>Section 4. Marchés de faible montant – Simple facture acceptée</i>	435
<i>Section 5. Le dialogue compétitif</i>	436
<i>Section 6. La publicité</i>	436
<i>Section 7. Motivation et information</i>	437
§ 1. Régime général	437
§ 2. Particularité du marché sur simple facture acceptée	438
CHAPITRE 11. LES REGROUPEMENTS DES COMMANDES	439
<i>Section 1. La centrale</i>	439
§ 1. Notion	439
§ 2. Caractéristiques de la procédure	441
<i>Section 2. Le marché conjoint</i>	442
§ 1. Notion	442
§ 2. Les organes devant intervenir	445
§ 3. Les factures et le paiement	446
<i>Section 3. Les marchés entre États membres</i>	447
<i>Section 4. Autres modes de regroupement des commandes</i>	449
CHAPITRE 12. AUTRES PROCÉDURES PARTICULIÈRES DE MISE EN CONCURRENCE	451
<i>Section 1. L'accord-cadre</i>	451
§ 1. Notion	451
§ 2. Déroulement de la procédure	454
A. Introduction	454
B. Attribution initiale	455
C. Concrétisation du besoin et attribution des marchés subséquents	455
D. Attribution et durée	458
E. Conditions d'exécution	458
§ 3. Origines historiques	459
A. Distinction entre le contrat-cadre et l'accord-cadre	459
B. La notion d'accord-cadre	460
§ 4. Distinction en l'accord-cadre et le bon de commande	463
<i>Section 2. Le concours de projets</i>	466
§ 1. Dispositions générales	466
§ 2. Spécificités du concours atteignant le seuil de publicité européenne : anonymat	468
<i>Section 3. Le système d'acquisition dynamique</i>	469
§ 1. Introduction	470

§ 2. Déroulement de la procédure	471
A. Objet	471
B. Admission dans le système : sélection qualitative et offre indicative	472
C. La commande proprement dite	473
§ 3. Considérations critiques	474
<i>Section 4. Les enchères électroniques</i>	476
<i>Section 5. Interdiction de mise en place de procédures non organisées par les directives, telle le marché de définition</i>	481
CHAPITRE 13. LES DOCUMENTS DU MARCHÉ	483
<i>Introduction</i>	484
<i>Section 1. La prospection du marché</i>	486
<i>Section 2. Les lots</i>	488
<i>Section 3. Les variantes</i>	493
§ 1. Notion	493
§ 2. Typologie des variantes	493
A. Variante obligatoire	494
B. Variante facultative	494
C. Variante libre	495
§ 3. Impact sur l'offre	498
§ 4. Impact sur l'analyse des offres et le classement	498
A. Adjudication	498
B. Appel d'offres	499
§ 5. Impact sur la qualification de la commande	500
§ 6. Impact sur l'exécution	500
<i>Section 4. Les options</i>	500
§ 1. Notion	500
§ 2. Typologie	502
§ 3. Impact au niveau de l'estimation de la valeur du marché	502
§ 4. Impact au niveau de l'offre et des prix	502
§ 5. Impact au niveau de l'attribution	503
A. Adjudication	503
B. Appel d'offres	503
<i>Section 5. Les spécifications techniques</i>	504
§ 1. Notions et précisions terminologiques	505
§ 2. Définition des conditions du marché par les spécifications techniques et les écolabels	507
§ 3. Impact en terme de concurrence	509
A. Principe d'égalité d'accès et de transparence	509
B. Les marques ou autres mentions de provenance ou de fabrication	511
§ 4. Performances énergétiques	513
<i>Section 6. Les tranches ferme et conditionnelle</i>	513
<i>Section 7. Informations fiscales, environnementales ou sociales</i>	514
<i>Section 8. Le cahier spécial des charges</i>	515
§ 1. Notion	515

§ 2. Contenu	516
A. Principes	516
B. Responsabilité du pouvoir adjudicateur dans l'information communiquée	518
§ 3. <i>Quid</i> en cas d'irrégularité du cahier spécial des charges ?	520
§ 4. Mise à disposition du cahier, de ses annexes et des plans au stade de l'exécution	520
<i>Section 9. Les règles générales d'exécution</i>	521
§ 1. Notion	521
§ 2. Champ d'application et caractère obligatoire, facultatif ou supplétif des dispositions	523
A. Principes	523
B. Commandes pour lesquelles elles ne s'appliquent pas	524
C. Quelques cas particuliers	525
D. Dispositions obligatoires	525
1. Interdiction absolue de dérogation	526
2. Motivation renforcée	528
3. Motivation simple	530
4. Abus manifeste dans les dérogations	531
5. En toute hypothèse : mention en tête du cahier spécial des charges	532
E. Dispositions supplétives	532
1. Identification à travers l'ensemble des règles générales d'exécution	532
2. Cas particulier de certaines clauses de réexamen	533
F. Dispositions facultatives	534
CHAPITRE 14. L'OFFRE	535
<i>Introduction</i>	535
<i>Section 1. Une seule offre par soumissionnaire</i>	535
<i>Section 2. Offre écrite et signée</i>	538
<i>Section 3. Société momentanée</i>	540
<i>Section 4. Délai de validité</i>	541
<i>Section 5. Sous-traitance</i>	543
<i>Section 6. Emploi des langues</i>	544
<i>Section 7. Substitution de personnes</i>	546
<i>Section 8. Pratiques anticoncurrentielles</i>	547
§ 1. Le conflit et ou la prise illégale d'intérêts	547
A. Aspects civils	547
B. Aspects pénaux	550
§ 2. L'auteur du projet ou l'attributaire du précédent marché	558
§ 3. Les ententes	563
A. Aspects civils	563
B. Aspects pénaux : Troubles des soumissions et ententes	569
1. Principes	569
2. Éléments constitutifs	570
i. Une procédure publique	570
ii. Emploi de moyens illicites	570

iii. Une atteinte à la liberté des enchères et des soumissions	571
iv. Élément moral	571
<i>Section 9. Spécificités de la procédure restreinte</i>	571
<i>Section 10. Spécificités de l'offre en adjudication et en appel d'offres</i>	572
§ 1. Le formulaire, métré et inventaire	572
§ 2. Contenu et signature de l'offre	574
§ 3. Énoncé des prix	576
§ 4. Mandat	577
§ 5. Interprétation, erreurs et omissions	577
§ 6. Le dépôt et l'ouverture des offres	579
§ 7. Modification et retrait d'offres avant la séance d'ouverture	583
§ 8. La régularité	584
A. Introduction	584
B. Irrégularité formelle et matérielle	588
C. Irrégularité substantielle et non substantielle	590
1. Notion juridique	590
2. Appréciation par le pouvoir adjudicateur	592
D. Irrégularité relative et absolue	600
E. La notion de réserve	605
F. Moment où la régularité de l'offre est apprécié	605
G. Société en formation	607
§ 9. Les corrections, les précisions et les négociations	607
A. Corrections et omissions faites par un soumissionnaire au métré ou à l'inventaire	608
1. Principes	608
2. En adjudication	609
i. Corrections apportées par un soumissionnaire	609
ii. Prix omis	610
iii. Réparation d'omission	611
iv. Classement des offres	612
v. Offres à prendre en considération : régulières et irrégulières	613
3. En appel d'offres	613
B. Correction par le pouvoir adjudicateur des erreurs arithmétiques et purement matérielles	614
C. Informations complémentaires demandées par le pouvoir adjudicateur	616
D. Présentation de l'offre en appel d'offres	621
<i>Section 11. Spécificités en procédure négociée</i>	621
CHAPITRE 15. LE PRIX	623
<i>Introduction</i>	623
<i>Section 1. Le caractère onéreux</i>	624
§ 1. Principes	625
§ 2. Paiement en nature	626
§ 3. Paiement tiré de l'exploitation : marché public ou concession ?	628

<i>Section 2. Modes de détermination du prix</i>	630
§ 1. Le forfait	631
A. Principe	631
B. Prix global, bordereau et prix unitaire	632
C. Exception : marché à remboursement et à prix provisoire	633
§ 2. L'euro	635
<i>Section 3. Éléments inclus dans le prix</i>	636
§ 1. Dispositions communes	637
A. Répartition des frais, taxes et bénéfices	637
B. T.V.A. et autres impositions	637
C. Droits intellectuels	638
D. Frais de réception	639
§ 2. Spécificités en fonction de l'objet du marché	640
A. Travaux	640
B. Fournitures	641
C. Services	641
<i>Section 4. Contrôle des prix</i>	642
§ 1. Obligation de vérification	642
§ 2. Prix anormaux	643
A. Caractéristiques du contrôle	644
1. Examen de régularité	644
2. Caractère discrétionnaire de la compétence du pouvoir adjudicateur	645
3. Postes sur lesquels le contrôle s'effectue	647
B. Formalisme de la procédure de contrôle	648
C. Impact des subventions	651
D. Justifications admissibles et motivation de la décision	652
E. Obligations spécifiques en travaux	656
1. Information de la Commission d'agrément en adjudication et appel d'offres	656
2. Variation de plus de 15 % par rapport à la moyenne en adjudication	657
<i>Section 5. Paiement du prix</i>	658
§ 1. Paiement pour services faits et acceptés	659
A. Principes	659
B. Tempérament et exception	659
1. Acompte	659
2. Décompte	661
3. Avance	661
§ 2. Délais et modalités de contrôle	663
A. Dispositions communes	664
B. Spécificités en fonction de l'objet du marché	665
1. Travaux	665
i. Déclaration de créance	665
ii. Délai de vérification de la déclaration de créance	666
iii. Délai de paiement	666
2. Fourniture	667
3. Services	668

C. Intérêts et frais de retard	668
1. Intérêts de retard	668
2. Indemnités complémentaires	672
3. Déclaration de créance et facture	672
4. Non-application pour les dommages et intérêts	672
D. Interruption ou ralentissement de l'exécution par l'adjudicataire	672
E. Paiement en cas de saisie-arrêt	673
F. Suspension du paiement de certaines créances de l'État en cas de retard	673
§ 3. Impact de la procédure d'attribution sur le paiement du prix	676
§ 4. Droits des tiers sur le paiement du prix	676
A. Action directe et privilège	677
1. Principes	677
2. Assiette	678
3. Exceptions opposables par le maître de l'ouvrage	679
4. Effet sur la créance principale	680
5. Délai – Faillite de l'entrepreneur principal	680
B. Saisie, cession et mise en gage des créances	681
§ 5. Obligation de vérification du paiement des dettes sociales et fiscales de l'adjudicataire	683
§ 6. Sous-traitant	686
§ 7. Compensation	687
<i>Section 6. Révision du prix</i>	687
CHAPITRE 16. LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION	691
<i>Section 1. Types de critères d'attribution</i>	691
<i>Section 2. Considérations historiques relatives à l'attribution à l'offre la moins chère</i>	692
<i>Section 3. Le rapport qualité/prix</i>	693
§ 1. Principes	694
§ 2. Lien avec l'objet du marché	695
§ 3. Caractéristiques intrinsèques des critères	695
§ 4. Typologie exemplative des critères d'attribution	696
A. Expérience, qualité, service après-vente et autres	696
B. Quid d'un prix imposé ?	696
§ 5. Le coût du cycle de vie	697
A. Notion	697
B. Méthode de détermination du coût du cycle de vie	698
C. Contexte relatif aux considérations écologiques et sociales comme critère d'attribution ou d'exécution	700
<i>Section 4. Pondération</i>	702
§ 1. Principes	702
§ 2. Développements jurisprudentiels : critères et sous-critères	703
<i>Section 5. Développements jurisprudentiels relatifs aux critères d'attribution</i>	708
§ 1. Notion d'offre économiquement la plus avantageuse	708

§ 2. Sous-critère, méthode d'évaluation ou élément intrinsèque à l'offre ?	711
§ 3. Application des critères	712
§ 4. Pas d'autres critères ni de critère écarté	715
CHAPITRE 17. L'ATTRIBUTION PROPREMENT DITE DU MARCHÉ	717
<i>Section 1. Attribution</i>	717
§ 1. Une obligation d'égalité et de transparence	717
§ 2. Critères d'attribution ou de sélection	718
§ 3. Méthode d'analyse des offres	722
A. Il n'y a pas une seule manière de tirer les conséquences des phases de sélection, de régularité et de comparaison	722
B. Énoncé de la méthode	723
§ 4. Spécificités selon la procédure	726
A. Adjudication	726
B. Appel d'offres	727
1. Pondération	727
2. Attribution	729
C. Procédure négociée	731
<i>Section 2. Processus de décision et motivation</i>	732
§ 1. Méthodologie	732
§ 2. Compétence de l'auteur de l'acte	734
<i>Section 3. Notifications de la décision d'attribution</i>	735
<i>Section 4. Les formes de publicité à respecter</i>	736
<i>Section 5. Non-attribution du marché ou d'un lot et arrêt de la procédure</i>	737
§ 1. Principes	737
§ 2. Retrait de la décision	742
<i>Section 6. Archivage</i>	742
<i>Section 7. Délit de favoritisme et corruption de fonctionnaire</i>	743
CHAPITRE 18. LA MOTIVATION ET LA COMMUNICATION DES DÉCISIONS	749
<i>Introduction</i>	750
<i>Section 1. Quelles sont les décisions qui doivent être motivées ?</i>	750
<i>Section 2. Étendue de la motivation</i>	751
§ 1. Identification des mentions légalement requises	752
A. Principes	752
B. Applications jurisprudentielles	754
§ 2. Sélection qualitative	756
§ 3. Adjudication	757
§ 4. Cotation	757
§ 5. Comparaison effective	759
§ 6. Procédure négociée	760
§ 7. Motivation par référence	762
<i>Section 3. Informations à communiquer</i>	763
§ 1. Dispositions générales	763

§ 2. Sélection qualitative	764
§ 3. Attribution	765
§ 4. Non-attribution	766
§ 5. Marchés dont la valeur est inférieure au seuil de la procédure négociée sans publicité	767
<i>Section 4. Secret d'affaires</i>	768
§ 1. Principes	768
§ 2. Spécificité de la période prédecisionnelle	769
CHAPITRE 19. LE CONTENTIEUX DE L'ATTRIBUTION	771
<i>Introduction</i>	771
<i>Section 1. Type de demandes</i>	772
§ 1. Annulation de la décision	772
§ 2. Suspension de la décision et mesures provisoires	773
A. Principes	773
B. Information à l'attention de l'autorité adjudicatrice	775
C. Conséquence : suspension de plein droit de l'exécution du marché	775
§ 3. Dommages et intérêts	776
A. Principes	776
B. La faute	777
1. Constat de la faute en suite de l'annulation par le Conseil d'État	777
2. Absence de pondération des critères	778
3. Tutelle – Approbation d'une décision illégal – Faute ?	778
C. Le lien causal	779
D. Le dommage	780
1. Réparation en nature	780
2. Réparation en argent	781
i. Introduction	781
ii. En cas d'arrêt de la procédure	782
iii. Attribution fondée sur base du seul critère du prix : forfait de 10 %	782
iv. Autres procédures	785
v. Intérêts et érosion monétaire	788
§ 4. Déclaration d'absence d'effets du contrat	788
A. Principes	788
B. Pouvoir d'appréciation de la juridiction	790
1. Rétroactivité modulable sur le contrat	790
2. Raisons impérieuses d'intérêt général	790
C. Avis de transparence <i>ex ante</i> volontaire	791
§ 5. Sanctions de substitution	792
§ 6. Recours téméraire ou vexatoire	793
§ 7. Action en cessation devant le tribunal de commerce	794
<i>Section 2. Juridictions compétentes</i>	796
§ 1. Conseil d'État ou juge judiciaire ?	796
§ 2. La notion d'autorité administrative	797

<i>Section 3. Règles procédurales communes</i>	802
Introduction	802
§ 1. Délais de recours	803
§ 2. Décision d'agir	806
§ 3. Intérêt au recours	807
A. Principes	807
B. Régularité de l'offre	808
C. Décision antérieure à l'attribution qui fait définitivement grief	810
D. L'opération complexe et les actes préparatoires	811
E. Position dans le classement	815
F. Acte administratif implicite	815
G. Renonciation au marché	816
H. Sous-traitant	817
I. Le retrait d'acte	817
J. La décision relative à la cession de marché en cours d'exécution	817
K. L'intérêt de l'intervenant	818
§ 4. Intérêt aux moyens	818
§ 5. Intervention de l'attributaire à la procédure	820
§ 6. Marginalité du contrôle et séparation des pouvoirs	820
§ 7. Secret des affaires	821
§ 8. La balance des intérêts dans les demandes en suspension	825
§ 9. Législation d'ordre public et moyen soulevé d'office	827
<i>Section 4. Le Conseil d'État</i>	827
§ 1. Objet du recours	827
A. Influence du droit subjectif	828
B. Pluralité d'objets	828
§ 2. Théorie de l'acte détachable	828
§ 3. La recevabilité du recours	830
A. L'intérêt au recours en annulation et indemnisation judiciaire	830
B. Détermination l'acte attaqué	830
C. Le délai de recours	831
D. L'envoi par recommandé	832
§ 4. La partie adverse	832
§ 5. Recevabilité des moyens	832
§ 6. La suspension	833
A. L'extrême urgence ou l'urgence ordinaire	833
B. Les limites de l'examen des exceptions et des moyens en extrême urgence	834
1. La caractéristique de la procédure en extrême urgence	834
2. L'apparence d'illégalité du moyen présenté en extrême urgence et le caractère complet de la demande	834
3. Le moyen nouveau en extrême urgence	834
4. Le moyen « technique » en extrême urgence	835
C. L'introduction du recours en suspension et la mention du délai	835

D. La balance des intérêts	836
E. L'obstacle de la conclusion du contrat	836
F. Les questions préjudicielles	838
G. Les mesures provisoire	838
§ 7. Le dossier administratif	838
§ 8. Frais de défense et indemnité de procédure	839
<i>Section 5. Les juridictions judiciaires</i>	839
Introduction	840
§ 1. La protection de droits subjectifs	841
A. Principes	841
B. Le droit à l'égalité de traitement	851
C. Le droit a une correcte application de la réglementation relative aux marchés publics	851
D. Le droit d'obtenir une décision correctement motivée	852
E. Le droit de disposer d'un recours effectif	852
F. Règles prescrites dans le cahier spécial des charges	853
G. Décision d'arrêter la procédure et d'en recommencer une nouvelle – Pas de droit subjectif	854
§ 2. Intérêt au recours indemnitaire et annulation de l'acte par le Conseil d'État	854
§ 3. La demande de mesure provisoire sur base de l'article 19 du Code judiciaire	855
§ 4. Spécificités liées au référé	855
A. Urgence	855
B. Caractère provisoire	857
<i>Section 6. Le contrôle de la C.J.U.E. et de la Commission</i>	858
<i>Section 7. Réfection de l'acte annulé</i>	862
CHAPITRE 20. L'EXÉCUTION	863
<i>Section 1. La conclusion du contrat</i>	864
§ 1. La notification (Législation 2006)	864
§ 2. Le délai d'attente	866
A. Régime juridique actuel	866
B. Exception	868
C. Genèse du principe	868
D. Vicissitudes des systèmes antérieur	871
E. Possibilité pour le législateur d'imposer, outre le délai d'attente, une mise en demeure par le plaignant	873
§ 3. Spécificités liées à la procédure négociée de faible montant	873
<i>Section 2. Le fonctionnaire dirigeant</i>	874
<i>Section 3. Le personnel de l'adjudicataire</i>	875
<i>Section 4. Le délai d'exécution</i>	876
<i>Section 5. Les garanties financières</i>	876
§ 1. Le cautionnement	876
A. Principes	877
B. Droit de l'adjudicateur sur le cautionnement	880
C. Libération	881

§ 2. Les assurances	881
<i>Section 6. La sous-traitance</i>	883
§ 1. Définition de la sous-traitance	883
§ 2. Pas de lien contractuel avec l'adjudicateur	886
§ 3. Sous-traitance imposée	886
§ 4. Sélection qualitative et sous-traitance	887
§ 5. Pénalité spéciale	889
§ 6. Exigences techniques	889
§ 7. Interdiction de sous-traitance à des opérateurs exclus	890
§ 8. Chaîne de sous-traitance	891
A. Interdiction de sous-traitance totale	892
B. Limitation au 2 ^e ou 3 ^e niveau	892
1. Principe	892
2. Exception : extension jusqu'au 4 ^e niveau	893
3. Pénalité spéciale	893
§ 9. Spécificité liée aux travaux : l'agrément	894
§ 10. Secteur sensible à la fraude : obligation d'information	894
A. Secteurs concernés	894
B. Informations à communiquer par l'adjudicataire	896
§ 11. Action directe du sous-traitant	898
<i>Section 7. Les droits intellectuels</i>	898
§ 1. Principes	898
§ 2. Méthodes et savoir-faire	900
§ 3. Enregistrement	901
§ 4. Sous-licence d'exploitation	901
§ 5. Assistance mutuelle et garantie	902
<i>Section 8. Documents établis par les parties</i>	903
§ 1. Documents quelconques d'exécution : conservation et mise à disposition	903
§ 2. Documents et plans établis par l'attributaire	903
<i>Section 9. Contrôle et surveillance du marché</i>	904
<i>Section 10. Secret d'affaires</i>	905
§ 1. Informations de toute nature	905
§ 2. Dessins, modèles et inventions	905
§ 3. Sous-traitants	907
<i>Section 11. Les réceptions techniques</i>	907
§ 1. Modes de réception technique	907
§ 2. Réception technique préalable	908
§ 3. Réception technique a posteriori	909
<i>Section 12. Spécificités liées aux marchés de travaux</i>	910
§ 1. Autorisations	910
§ 2. Conduite, contrôle et surveillance des travaux	910
A. Par le pouvoir adjudicateur	910
B. Par l'attributaire	911
§ 3. Obligations sociales et fiscales	911
A. Principes	911
B. Conditions relatives au personnel	912
C. Salaires	912
D. Liste du personnel	913

E. Sous-traitance	913
F. Compte individuel des travailleurs et sécurité sociale	914
§ 4. Journal des travaux	914
§ 5. Délai d'exécution et ordre de commencer	916
§ 6. Organisation du chantier	919
§ 7. Troubles de voisinage	921
§ 8. Délit d'entrave aux travaux publics	923
§ 9. La coordination sécurité santé	924
§ 10. Mise à disposition de terrains ou de locaux	925

CHAPITRE 21. LES MODIFICATIONS ET INCIDENTS EN COURS

D'EXÉCUTION	927
<i>Section 1. Introduction</i>	928
§ 1. Approche historique	928
§ 2. Terminologie : avenant, décompte, révision du marché et clauses de révision	931
§ 3. Que reste-il du forfait ?	932
<i>Section 2. Les clauses de réexamen</i>	933
§ 1. Principes	933
§ 2. Clauses de réexamen prévues d'office par la réglementation	935
A. Modifications admises en fonction de la valeur	935
1. La règle de minimis	935
2. Travaux, fournitures ou services complémentaires n'excédant pas 50 %	936
§ 3. Révision des prix	943
A. Travaux et services assimilés – Régime obligatoire	944
B. Fournitures et services – Régime facultatif	944
§ 4. Impositions ayant une incidence sur le montant du marché	944
§ 5. Circonstances imprévisibles défavorables à l'adjudicataire	945
A. Champ d'application – Clause à prévoir dans les documents du marché	946
B. Nature des modifications – Régime supplétif	946
C. Faculté de dérogation	947
D. Interprétation historique de l'imprévision	948
1. Introduction	948
2. Notion d'imprévisibilité	949
3. Faits de tiers dont le pouvoir adjudicateur ne doit pas répondre	950
4. Des conditions cumulatives	951
5. Imprécision du cahier spécial des charges	951
6. Conditions météorologiques	951
7. Défaillance d'un sous-traitant	952
8. Aléa socioéconomique	952
9. Modifications de quantités	953
10. Travaux supplémentaires	953
§ 6. Circonstances imprévisibles favorables à l'adjudicataire	954

A. Champ d'application – Clause à prévoir dans les documents du marché	954
B. Nature des modifications – Régime supplétif	954
C. Dérogation	955
§ 7. Faits de l'adjudicateur et de l'adjudicataire	955
A. Champ d'application – Clause à prévoir dans les documents du marché	955
B. Nature des modifications – Régime supplétif	956
C. Dérogation	956
D. Suspension ordonnée par l'adjudicateur et incidents durant la procédure	957
1. Suspensions non identifiées – Régime supplétif	957
2. Suspensions préalablement identifiées – Régime facultatif	958
E. Conditions de mise en œuvre des clauses de réexamen	959
1. Régime légal actuel	961
2. Applications jurisprudentielles	962
CHAPITRE 22. DÉFAUT D'EXÉCUTION ET MOYENS	
D'ACTION UNILATÉRAUX	977
<i>Section 1. Le défaut d'exécution</i>	977
<i>Section 2. Le procès-verbal de manquement</i>	978
<i>Section 3. Amendes</i>	980
§ 1. Principes	980
§ 2. Remise d'amendes	981
§ 3. Délais de rigueur	983
§ 4. Spécificités en travaux	983
§ 5. Spécificités fournitures	985
§ 6. Spécificités services	986
<i>Section 4. Pénalités</i>	987
§ 1. Principe	987
§ 2. Remise de pénalités	989
<i>Section 5. Mesures d'office</i>	991
A. Régime général	991
B. Spécificités travaux	993
C. Spécificités fournitures	996
D. Spécificités services	997
<i>Section 6. Exclusion pour trois ans</i>	998
<i>Section 7. Entente découverte en cours d'exécution</i>	999
<i>Section 8. Réfaction pour moins-value</i>	1000
<i>Section 9. Indépendance des contrats et des lots</i>	1000
<i>Section 10. Spécificités liées aux travaux</i>	1001
§ 1. Soupçon de fraude ou malfaçon	1001
§ 2. Retenues pour salaires, charges sociales et impôts dus	1001
§ 3. Incidents d'exécution	1002

CHAPITRE 23. LA FIN DU CONTRAT	1003
<i>Introduction</i>	1003
<i>Section 1. Les réceptions</i>	1004
§ 1. Introduction	1004
§ 2. Pour les marchés de travaux	1005
A. Travaux non susceptibles de réception	1008
B. Réception provisoire	1008
C. Réception définitive	1010
D. Clauses communes tacitement aux réceptions provisoire et définitive	1010
§ 3. Marché de fournitures	1011
§ 4. Marchés de services	1011
<i>Section 2. L'échéance du terme</i>	1012
§ 1. Le marché pluriannuel ou à durée indéterminée	1012
§ 2. La reconduction	1013
<i>Section 3. La terminaison du contrat</i>	1015
§ 1. Principes	1015
§ 2. La reconduction	1016
A. Résiliation	1016
B. Résolution judiciaire	1020
C. Résiliation en cas d'attribution ou de modification irrégulières	1020
§ 3. Force majeure	1020
<i>Section 4. Le délai de garantie</i>	1021
§ 1. Principes	1021
§ 2. Spécificités liées aux travaux	1022
A. Portée de la garantie	1022
B. Prise de possession de l'ouvrage par le pouvoir adjudicateur	1023
C. Recouvre Responsabilité décennale	1023
§ 3. Spécificités liées aux fournitures	1024
§ 4. Spécificités liées aux services	1024
CHAPITRE 24. LE CONTENTIEUX DE L'EXÉCUTION	1027
<i>Section 1. Principes</i>	1027
<i>Section 2. Juridictions compétentes</i>	1028
<i>Section 3. Délai de prescription du contractant</i>	1029
<i>Section 4. Impact d'une attribution irrégulière</i>	1031
<i>Section 5. Divers</i>	1032
CHAPITRE 25. LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	1035
<i>Section 1. Règles applicables aux moyens de communication</i>	1035
§ 1. Le tout électronique	1035
A. Principe de base	1035
B. Compatibilité du système informatique	1037
C. Intégrité des données	1037

D. Exception à l'usage de moyens électroniques	1037
1. Par nature, ou en fonction de la valeur	1037
2. En raison du caractère sensible des informations	1039
3. Communication orale des éléments autres qu'essentiels	1039
4. Mise à disposition par d'autres moyens	1040
E. Garanties minimales des moyens électroniques	1041
§ 2. Signatures et autres particularités	1042
A. Objectif	1042
B. Signature	1043
1. Nature de la signature : une signature électronique qualifiée	1043
2. Document à signer : le rapport de dépôt	1043
C. Personnes habilitées à signer et mandataire	1045
1. Modifications et retrait	1045
2. Enchères électroniques : dispense	1046
D. Virus et macros	1046
E. Vie privée	1047
§ 3. Mise à disposition des documents de mise en concurrence	1047
A. Le principe : l'accès par moyens électroniques	1047
B. L'exception : pas d'accès par moyens électroniques	1047
C. Les renseignements complémentaires	1048
<i>Section 2. Avis de marché</i>	1048
<i>Section 3. Invitation à soumissionner dans une procédure avec publicité, en deux phases</i>	1049
<i>Section 4. Offre</i>	1050
§ 1. Dépôt des demandes de participation et des offres	1050
A. Invitation des candidats sélectionnés à introduire une offre	1050
B. Indisponibilité des plateformes électroniques	1050
<i>Section 5. L'attribution du marché</i>	1051
§ 1. Dépôt des demandes de participation et des offres	1051
A. Principe	1051
B. Procès-verbal d'ouverture	1051
C. Procédure non électronique	1052
§ 2. Notification de la décision d'attribution	1052
<i>Section 6. Dans la phase « recours »</i>	1053
<i>Section 7. Dans la phase d'exécution</i>	1053
§ 1. Généralités	1053
§ 2. Facturation électronique	1054
A. Objectifs poursuivis	1054
1. Interopérabilité	1054
2. Convivialité et simplicité	1055
B. Informations contenues dans la facture électronique	1055
C. Quelles sont les obligations des parties ?	1056
1. Obligations des commanditaires	1056
2. Faculté de choix pour l'adjudicataire	1056

D. Quid des sous-traitants ?	1057
E. Quels sont les contrats qui sont concernés ?	1057
1. Les marchés	1057
2. Les concessions	1058
3. Secret défense	1058
F. Dans quel délai ?	1058

CHAPITRE 26. LES CLAUSES SOCIALES, ÉTHIQUES ET

ENVIRONNEMENTALES	1061
<i>Introduction</i>	1064
<i>Section 1. Évolution historique</i>	1065
<i>Section 2. Régime applicable</i>	1068
§ 1. Contexte juridique	1068
§ 2. Critères de sélection et réservation de marchés	1069
A. Introduction	1069
B. Considérations environnementales	1070
C. Ateliers protégés	1072
D. Entreprises d'économie sociale	1073
§ 3. D'autres formes de réservation de marché ?	1074
§ 4. Critères d'attribution	1075
§ 5. Critères d'exécution	1077

CHAPITRE 27. NOTIONS RELATIVES AUX SECTEURS SPÉCIAUX

<i>Introduction</i>	1081
<i>Section 1. Les secteurs concernés</i>	1083
§ 1. Énergie et eau	1083
A. Introduction	1083
B. Spécificités liées à l'eau	1084
C. Spécificités liées au secteur de l'énergie	1084
§ 2. Transports	1085
§ 3. Services postaux	1085
§ 4. Un secteur désormais exclu : les télécommunications	1086
§ 5. Champ d'application de la législation « secteur » pour les personnes actives simultanément dans les secteurs spéciaux et les secteurs classiques	1088
§ 6. Entité adjudicatrice – Activité hors secteurs spéciaux	1088
<i>Section 2. Qui est concerné ?</i>	1091
<i>Section 3. Exclusions spécifiques</i>	1091
<i>Section 4. Seuils de publicité</i>	1092
<i>Section 5. Réservation de marché aux pays membres de l'Union</i>	1093
<i>Section 6. Les modes de passation dans les secteurs spéciaux</i>	1094
<i>Section 7. Les conditions d'exécution</i>	1095
<i>Section 8. Confidentialité des données dans les secteurs spéciaux allégés</i>	1096

CHAPITRE 28. LES RÈGLES DE GOUVERNANCE	1097
<i>Section 1. Suivi de l'application</i>	1097
<i>Section 2. Information à conserver</i>	1099
<i>Section 3. Obligations statistiques</i>	1101
<i>Section 4. IMI – La coopération administrative</i>	1102
TITRE 2 : LES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS	1105
CHAPITRE 1. LA NOTION DE PARTENARIAT	1109
CHAPITRE 2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES PUBLIQUES	1111
<i>Section 1. L'achat et la vente d'immeubles</i>	1112
<i>Section 2. La location</i>	1113
<i>Section 3. Leasing immobilier</i>	1114
CHAPITRE 3. LA SUBVENTION	1117
<i>Section 1. Définition et régime juridique de la subvention</i>	1118
<i>Section 2. Les éléments constitutifs de la subvention</i>	1122
§ 1. L'allocation à fonds perdu	1122
§ 2. Une activité utile à l'intérêt général	1124
§ 3. La personne qui définit le besoin à satisfaire	1124
§ 4. Le fondement de la subvention doit être déterminé par le législateur	1126
A. Principes	1126
B. Le caractère unilatéral de la subvention et sa mise en œuvre contractuelle	1127
<i>Section 3. Compatibilité de la subvention avec les aides d'État</i>	1128
CHAPITRE 4. LE CONTRAT DE SOCIÉTÉ	1131
<i>Section 1. Évolution historique</i>	1131
<i>Section 2. Un contrat de société peut constituer un marché public</i>	1132
<i>Section 3. Pas de double mise en concurrence</i>	1136
<i>Section 4. Questions particulières d'exécution</i>	1137
CHAPITRE 5. LA CONCESSION DE SERVICE	1139
<i>Section 1. La rémunération et le droit d'exploiter</i>	1140
<i>Section 2. Régime juridique</i>	1143
§ 1. Principes	1143
§ 2. Opérations mixtes	1144
<i>Section 3. Principes d'égalité et de transparence</i>	1144
<i>Section 4. Modification en cours d'exécution</i>	1147
CHAPITRE 6. LA CONCESSION DE TRAVAUX	1149

CHAPITRE 7. DIALOGUE COMPÉTITIF	1153
<i>Section 1. Principes</i>	1153
<i>Section 2. Historique</i>	1154
<i>Section 3. Document descriptif et avis de marché</i>	1155
<i>Section 4. Droit de participation à la sélection</i>	1157
<i>Section 5. Invitation à participer au dialogue</i>	1157
<i>Section 6. Dialogue proprement dit</i>	1158
§ 1. Principe	1158
§ 2. Entonnoir	1158
§ 3. Clôture du dialogue	1158
<i>Section 7. Analyse des offres et négociation</i>	1159
<i>Section 8. Prime aux soumissionnaires déçus</i>	1160
<i>Section 9. Conclusion du marché</i>	1160
<i>Section 10. Motivation des décisions, information et voies de recours</i>	1160
CHAPITRE 8. LE PARTENARIAT D'INNOVATION	1163
<i>Section 1. Contexte</i>	1163
<i>Section 2. Approche historique : la commande de R & D</i>	1164
§ 1. Principes	1164
§ 2. Développements : L'achat public avant commercialisation	1165
§ 3. Les risques liés aux développements exclusifs	1168
<i>Section 3. Définition et régime légal du Partenariat d'innovation</i>	1170
§ 1. Définition	1170
§ 2. Éléments caractéristiques de la procédure	1170
A. Élément déclencheur	1170
B. La passation	1170
1. Estimation de la valeur du marché	1171
2. Documents du marché	1172
3. Sélection qualitative	1172
4. Phase de négociation	1173
C. Attribution	1174
D. L'exécution	1174
1. Principes	1174
2. Caractéristiques légales	1175
<i>Section 4. Distinction avec d'autres procédures</i>	1177

LOI RELATIVE AUX MARCHÉS PUBLICS	1179
<i>Titre 1^{er}. Disposition introductive, définitions et principes généraux</i>	1179
Chapitre 1 ^{er} . Disposition introductive et définitions	1179
Chapitre 2. Principes généraux	1187
<i>Titre 2. Marchés publics dans les secteurs classiques</i>	1196
Chapitre 1 ^{er} . Champ d'application	1196
Section 1 ^{re} . Champ d'application ratione personae	1196
Section 2. Champ d'application ratione materiae	1196
Sous-section 1 ^{re} . Disposition générale	1196
Sous-section 2. Marchés mixtes	1197
Chapitre 2. Procédures de passation	1206
Chapitre 3. Techniques et instruments pour les marchés électroniques et agrégés	1220
Chapitre 4. Déroulement de la procédure	1228
Section 1 ^{re} . Préparation	1228
Section 2. Publication et transparence	1237
Section 3. Choix des participants et attribution des marchés	1240
Section 4. Attribution du marché	1251
Chapitre 5. Exécution du marché	1254
Chapitre 6. Services sociaux et autres services spécifiques	1255
Chapitre 7. Marchés publics de faible montant	1258
<i>Titre 3. Marchés publics dans les secteurs spéciaux</i>	1259
Chapitre I. Champ d'application	1259
Section 1 ^{re} . Champ d'application ratione personae	1259
Section 2. Champ d'application quant aux activités visées	1260
Section 3. Marchés mixtes	1263
Sous-section 1 ^{re} . Marchés mixtes couvrant la même activité	1263
Sous-section 2. Marchés mixtes couvrant plusieurs activités	1264
Sous-section 3. Marchés mixtes comportant des aspects ayant trait à la défense ou à la sécurité	1265
Section 5. Exclusions	1267
Sous-section 1 ^{re} . Exclusions applicables à toutes les entités adjudicatrices et exclusions spéciales pour les secteurs de l'eau et de l'énergie	1267
Sous-section 2. Exclusion dans les domaines de la défense et de la sécurité	1268
Sous-section 3. Coopération, entreprises liées et coentreprises	1268
Sous-section 4. Activités directement exposées à la concurrence	1270
Chapitre 2. Procédures de passation	1270
Chapitre 3. Techniques et instruments pour les marchés électroniques et agrégés	1282
Chapitre 4. Déroulement de la procédure	1285

Section 1 ^{re} . Préparation	1285
Section 2. Publication et transparence	1287
Section 3. Choix des participants et attribution des marchés	1291
Sous-section 1 ^{re} . Principes généraux	1291
Sous-section 2. Qualification et sélection qualitative	1293
Sous-section 3. Attribution du marché	1296
Section 4. Offres contenant des produits originaires des pays tiers et relations avec ceux-ci	1296
Chapitre 5. Exécution du marché	1297
Chapitre 6. Services sociaux et autres services spécifiques	1298
Chapitre 7. Marchés publics de faible montant	1302
Titre 4. Gouvernance	1302
Titre 5. Dispositions finales, modificatives, abrogatoires et diverses	1307
Chapitre 1 ^{er} . Dispositions diverses	1307
Chapitre 2. Dispositions modificatives et abrogatoires	1309
Chapitre 3. Entrée en vigueur	1312
<hr/>	
LOI [RELATIVE À LA MOTIVATION, À L'INFORMATION ET AUX VOIES DE RECOURS EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS, DE CERTAINS MARCHÉS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ET DE CONCESSIONS]	1329
Titre I^{er}. Dispositions générales et définitions	1329
Titre II. La motivation, l'information et les voies de recours pour les marchés publics relevant de la loi [relative aux marchés publics] et pour les concessions relevant de la loi relative aux concessions]	1332
Chapitre 1 ^{er} . Marchés [et concessions] atteignant les seuils européens	1332
Section 1 ^{re} . Champ d'application	1332
Section 2. Décision motivée	1333
Section 3. Information des candidats, des participants et des soumissionnaires	1336
Section 4. Délai d'attente	1340
Section 5. Procédures de recours	1342
Sous-section 1 ^{re} . Annulation	1342
Sous-section 2. Suspension	1342
Sous-section 3. Dommages et intérêts	1343
Sous-section 4. Déclaration d'absence d'effets	1344
Sous-section 5. Sanctions de substitution	1348
Sous-section 6. Délais de recours	1349
Sous-section 7. Instances de recours	1350
Chapitre 2. Marchés [et concessions] n'atteignant pas les seuils européens	1352
Section 1 ^{re} . Champ d'application	1352

Section 2. Décision motivée, information des candidats, des participants et des soumissionnaires et délai d'attente	1352
Section 3. Procédures de recours	1356
Chapitre 3. Mécanisme correcteur	1357
<i>Titre III. La motivation, l'information et les voies de recours pour les marchés publics relevant de la loi [défense et sécurité]</i>	1358
Chapitre 1 ^{er} . Marchés atteignant les seuils européens	1358
Section 1 ^{re} . Champ d'application	1358
Section 2. Décision motivée	1359
Section 3. Information des candidats, des participants et des soumissionnaires	1361
Section 4. Délai d'attente	1364
Section 5. Procédures de recours	1365
Sous-section 1 ^{re} . Annulation	1365
Sous-section 2. Suspension	1366
Sous-section 3. Dommages et intérêts	1367
Sous-section 4. Déclaration d'absence d'effets	1367
Sous-section 5. Sanctions de substitution	1370
Sous-section 6. Délais de recours	1371
Sous-section 7. Instances de recours	1373
Chapitre 2. Marchés n'atteignant pas les seuils européens	1374
Section 1 ^{re} . Champ d'application	1374
Section 2. Décision motivée, information des candidats, des participants et des soumissionnaires et délai d'attente	1374
Section 3. Procédures de recours	1375
Chapitre 3. Mécanisme correcteur	1376
<i>Titre IV. Chapitre unique Dispositions finales</i>	1377
<hr/>	
ARRÊTÉ ROYAL RELATIF À LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES SECTEURS CLASSIQUES	1379
<i>Titre 1^{er}. Dispositions générales</i>	1379
Chapitre 1 ^{er} . Définitions, taxe sur la valeur ajoutée et champ d'application	1379
Section 1 ^{re} . Disposition liminaire	1379
Section 2. Définitions	1379
Section 3. Taxe sur la valeur ajoutée	1380
Section 4. Champ d'application	1381
Chapitre 2. Estimation du montant du marché	1382
Chapitre 3. Publicité	1384
Section 1 ^{re} . Règles générales de publicité	1384
Section 2. Seuils européens	1386
Section 3. Publicité européenne	1387
Sous-section 1 ^{re} . Règles générales	1387
Sous-section 2. Services sociaux et autres services spécifiques	1388

Section 4. Publicité belge	1388
Sous-section 1 ^{re} . Règles générales	1389
Sous-section 2. Services sociaux et autres services spécifiques	1390
Chapitre 4. Détermination et composantes des prix	1391
Chapitre 5. Correction des erreurs et vérification des prix ou des coûts	1394
Chapitre 6. Le document unique de marché européen (DUME) et la déclaration implicite sur l'honneur	1398
Chapitre 7. Règles applicables aux signatures et aux moyens de communication	1400
Chapitre 8. Options	1403
Chapitre 9. Lots	1403
Chapitre 10. Conflits d'intérêts – Tourniquet	1404
Chapitre 11. Dépôt des demandes de participation et des offres	1404
Section 1 ^{re} . Invitation des candidats sélectionnés à introduire une offre	1404
Section 2. Modalités d'introduction des demandes de participation et des offres	1404
Section 3. Introduction et report	1406
Chapitre 12. Sélection des candidats et des soumissionnaires	1407
Section 1 ^{re} . Dispositions générales	1407
Section 2. Motifs d'exclusion	1407
Section 3. Critères de sélection, recours à des sous-traitants et autres entités	1411
Chapitre 13. Modalités d'examen des offres et régularité des offres	1420
Titre 2. Attribution en procédure ouverte et en procédure restreinte	1422
Chapitre 1 ^{er} . Forme et contenu des offres	1422
Chapitre 2. Métré récapitulatif et inventaire	1423
Chapitre 3. Interprétation, erreurs et omissions	1423
Chapitre 4. Dépôt et ouverture	1424
Chapitre 5. Correction des offres	1425
Chapitre 6. Attribution du marché	1427
Chapitre 7. Conclusion du marché	1428
Titre 3. Attribution en procédure négociée sans publication préalable et en procédure concurrentielle avec négociation	1429
Chapitre 1 ^{er} . Seuils spécifiques	1429
Chapitre 2. Déroulement et conclusion du marché	1430
Chapitre 3. Utilisation de la procédure concurrentielle avec négociation après une première procédure infructueuse	1431
Titre 4. Attribution en dialogue compétitif	1431
Titre 5. Marchés et procédures spécifiques et complémentaires	1432
Chapitre 1 ^{er} . Système d'acquisition dynamique	1432
Chapitre 2. Enchère électronique	1434
Chapitre 3. Catalogues électroniques	1436

Chapitre 4. Concours	1437
Section 1 ^{re} . Conditions d'application et jury	1437
Section 2. Estimation et publicité	1438
Titre 6. Marchés publics de faible montant	1439
Titre 7. Marchés publics pour la désignation d'un avocat dans le cadre de la représentation légale ou en vue de la préparation d'une procédure	1440
Titre 8. Dispositions finales, abrogatoires, transitoires et d'entrée en vigueur	1440
<hr/>	
ARRÊTÉ ROYAL ÉTABLISSANT LES RÈGLES GÉNÉRALES D'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS [...]	1469
Chapitre 1 ^{er} . Dispositions générales	1469
Chapitre 2. Dispositions communes aux marchés de travaux, de fournitures et de services	1477
Section 1 ^{re} . Cadre général	1477
Section 2. Droits intellectuels	1486
Section 3. Garanties financières	1488
Section 4. Documents du marché	1494
Section 5. Modifications au marché	1495
Section 6. Contrôle et surveillance du marché	1505
Section 7. Moyens d'action de l'[adjudicateur]	1507
Section 8. [...]	1513
Section 9. [...]	1513
Section 10. Fin du marché	1514
Section 11. Conditions générales de paiement	1517
Chapitre 3. Dispositions propres aux marchés de travaux	
Section 1 ^{re} . Dispositions communes à tous les marchés de travaux	1522
Section 2. [...]	1541
Chapitre 4. [...]	1542
Chapitre 5. Dispositions propres aux marchés de fournitures	1543
Section 1 ^{re} . Dispositions communes à tous les marchés de fournitures	1543
Section 2. Dispositions complémentaires pour les marchés de fournitures sous forme d'achat	1550
Section 3. Dispositions complémentaires pour les marchés de fournitures sous forme de location, location-vente ou crédit-bail	1553
Chapitre 6. Dispositions propres aux marchés de services	1555
Chapitre 7. Dispositions finales	1564